

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DE LA PLAINE DE L’AIN**

**Accord-Cadre d’Ingénierie pour la programmation, la conception et la réalisation du Technopôle ACMUTEP**

**A1 - Accord-Cadre**

**ACCORD CADRE**

**MAITRE D'OUVRAGE :**

**Communauté de Communes de la Plaine de l’Ain (CCPA),**

Dont le siège est situé 143, Rue du Château, 01150 – CHAZEY-SUR-AIN,

**Pouvoir adjudicateur :**

**M. Le Président de la CCPA, dûment habilité à signer le présent accord-cadre par délibération du Conseil Communautaire N°2014-131 en date du 8 Juillet 2014.**

**Ordonnateur :**

**M. Le Président de la CCPA**

**Comptable Assignataire des paiements :**

Centre des Finances Publiques de MEXIMIEUX,

3 Rue du Ban Thevenin – BP59

01 800 - MEXIMIEUX

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article 130 du décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 :**

**M. Le Président de la CCPA**

Le présent accord-cadre est un accord-cadre multi-attributaire, sans montant minimum, ni montant maximum, qui est passé selon une procédure européenne concurrentielle avec négociation, prévue aux articles 25, 71, 72 et 73 du décret N°2016-360 du 25 Mars 2016.

**L’offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent la date limite de remise des offres :**

Mois Mo études : Novembre 2017

**TITULAIRE DE L’ACCORD-CADRE :**

FORMULE SI LE CONTRACTANT N'EST PAS UN GROUPEMENT

Nom, prénom et qualité du signataire : ...................................................................................................

Adresse professionnelle: ..........................................................................................................................

Téléphone : ...............................................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de la société : ...................................................................................

Ayant son siège social à : .........................................................................................................................

Immatriculation INSEE : ...........................................................................................................................

Numéro d'identité SIRET : ........................................................................................................................

Code d'Activité Economique Principale (APE) : .......................................................................................

Numéro d'Inscription au Registre du Commerce (RC) : ...........................................................................

**FORMULE SI LE CONTRACTANT EST UN GROUPEMENT**

Nom, prénom et qualité du signataire (mandataire) : ..............................................................................

Adresse professionnelle et téléphone : ....................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de la société : ...................................................................................

Ayant son siège social à : .........................................................................................................................

Immatriculation INSEE : ...........................................................................................................................

Numéro d'identité SIRET : ........................................................................................................................

Code d'Activité Economique Principale (APE) : .......................................................................................

Numéro d'Inscription au Registre du Commerce (RC) : ...........................................................................

-X-X-X-X-X

Nom, prénom et qualité du signataire (co-traitant) : ................................................................................

Adresse professionnelle et téléphone : ....................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de la société : ...................................................................................

Ayant son siège social à : .........................................................................................................................

Immatriculation INSEE : ...........................................................................................................................

Numéro d'identité SIRET : ........................................................................................................................

Code d'Activité Economique Principale (APE) : .......................................................................................

Numéro d'Inscription au Registre du Commerce (RC) : ...........................................................................

Nom, prénom et qualité du signataire (co-traitant) : ................................................................................

Adresse professionnelle et téléphone : ....................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de la société : ...................................................................................

Ayant son siège social à : .........................................................................................................................

Immatriculation INSEE : ...........................................................................................................................

Numéro d'identité SIRET : ........................................................................................................................

Code d'Activité Economique Principale (APE) : .......................................................................................

Numéro d'Inscription au Registre du Commerce (RC) : ...........................................................................

Nom, prénom et qualité du signataire (co-traitant) : ................................................................................

Adresse professionnelle et téléphone : ....................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de la société : ...................................................................................

Ayant son siège social à : .........................................................................................................................

Immatriculation INSEE : ...........................................................................................................................

Numéro d'identité SIRET : ........................................................................................................................

Code d'Activité Economique Principale (APE) : .......................................................................................

Numéro d'Inscription au Registre du Commerce (RC) : ...........................................................................

Nom, prénom et qualité du signataire (co-traitant) : ................................................................................

Adresse professionnelle et téléphone : ....................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de la société : ...................................................................................

Ayant son siège social à : .........................................................................................................................

Immatriculation INSEE : ...........................................................................................................................

Numéro d'identité SIRET : ........................................................................................................................

Code d'Activité Economique Principale (APE) : .......................................................................................

Numéro d'Inscription au Registre du Commerce (RC) : ...........................................................................

**Les sociétés ci-dessus étant groupées ……………… et la société ................................ étant le mandataire solidaire.**

SOMMAIRE

[Article 1. Objet de l'accord-cadre et des marchés subséquents 7](#_Toc487717809)

[Article 2. Décomposition en lots 7](#_Toc487717810)

[Article 3. Forme des marchés subséquents 7](#_Toc487717811)

[Article 4. Représentants des parties 7](#_Toc487717812)

[Article 5. Modalités d'attribution des marchés subséquents 8](#_Toc487717813)

[Article 6. Les termes non définis par l'accord-cadre 8](#_Toc487717814)

[Article 7. Pièces contractuelles de l'accord-cadre et des marchés subséquents 8](#_Toc487717815)

[7.1 Pièces particulières 8](#_Toc487717816)

[7.2 Pièces générales 9](#_Toc487717817)

[7.3 Documents non contractuels à caractère indicatif 9](#_Toc487717818)

[Article 8. Durée de l’accord cadre et des marchés subséquents 9](#_Toc487717819)

[8.1 Durée de l'accord-cadre - entrée en vigueur 9](#_Toc487717820)

[8.2 Durée des marchés subséquents 9](#_Toc487717821)

[Article 9. Montant de l'accord-cadre 9](#_Toc487717822)

[Article 10. Prix de l’accord-cadre et des marchés subséquents 10](#_Toc487717823)

[10.1 Prix des marchés subséquents 10](#_Toc487717824)

[10.2 Forme des prix 10](#_Toc487717825)

[10.3 Remises spécifiques à chaque marché subséquent 10](#_Toc487717826)

[10.4 Contenu des prix 10](#_Toc487717827)

[10.5 Suivi global des commandes par le Titulaire 10](#_Toc487717828)

[Article 11. Assurances et attestations 11](#_Toc487717829)

[11.1 Assurances 11](#_Toc487717830)

[11.2 Attestation relative à la lutte contre le travail dissimulé 11](#_Toc487717831)

[Article 12. Résiliation de l'accord-cadre et des marchés subséquents 11](#_Toc487717832)

[12.1 Résiliation pour faute : 11](#_Toc487717833)

[12.2 Absences d’offres 12](#_Toc487717834)

[12.3 Nombre insuffisant de titulaires d’accords-cadres 12](#_Toc487717835)

[12.4 Sort des marchés subséquents en cas de résiliation 12](#_Toc487717836)

[Article 13. Litiges - Droit applicable 12](#_Toc487717837)

[Article 14. Validité partielle 13](#_Toc487717838)

*Annexes :*

Annexe 1 : Modèle de marché subséquent

Annexe 2 : Modèle de bon de commande

Article 1. Objet de l'accord-cadre et des marchés subséquents

Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés à passer sur son fondement (appelés « marchés subséquents ») au cours de la période fixée à l’Article 8.

L'objet de cet accord et des marchés subséquents concerne l’ingénierie pour la programmation, la conception et la réalisation du Technopôle ACMUTEP sur le site des Fromentaux appartenant au territoire communal de Saint-Maurice de Rémens et de Leyment.

Ces prestations sont réalisées conformément aux spécifications définies au CCAP de l’accord-cadre, au CCTP de l’accord-cadre et, le cas échéant, du CCP des marchés subséquents.

Le présent accord-cadre est multi-attributaire*.*

Article 2. Décomposition en lots

Les missions ne sont pas décomposées en lots.

Article 3. Forme des marchés subséquents

Les modalités propres aux marchés subséquents figurent à l’article 3 du CCAP de l’accord-cadre.

Les prix des marchés subséquents sont forfaitaires.

Article 4. Représentants des parties

Le Responsable Grands Projets au sein de la CCPA, M. Olivier DEMOULIN, est l’interlocuteur du titulaire pour la gestion du présent Accord-cadre.

Le titulaire de l’accord-cadre désigne la personne physique suivante ayant qualité pour le représenter vis à-vis de la CCPA et :

* assurer la gestion de l’accord-cadre vis-à-vis du Responsable Grands Projets de la CCPA,
* assurer la passation des marchés subséquents vis-à-vis de chaque entité de la CCPA.

Il est demandé que, le titulaire désigne un interlocuteur unique. Cet interlocuteur sera chargé aussi bien des questions techniques qu’administratives vis à vis du Responsable Grands Projets de la CCPA.

Une fois désigné, le représentant est réputé disposer de pouvoirs suffisants pour prendre sans retard les décisions nécessaires engageant le titulaire.

Le titulaire est tenu de notifier immédiatement à la CCPA, les modifications survenant au cours de l'exécution de l’accord-cadre, le concernant et qui se rapportent:

* aux personnes ayant le pouvoir d'engager l'entreprise ;
* à la forme juridique sous laquelle il exerce son activité ;
* à la raison sociale de l'entreprise ou à sa dénomination ;
* à son adresse ou à son siège social selon qu'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale ;
* à la répartition du capital social de l’entreprise ;
* aux personnes ou aux groupes qui le contrôlent ;
* aux groupements auxquels il participe, lorsque ces groupements intéressent l'exécution du contrat ;

et, de façon générale, toutes les modifications importantes du fonctionnement de l'entreprise.

Article 5. Modalités d'attribution des marchés subséquents

Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents fondés sur cet accord seront attribués après remise en concurrence des titulaires.

Cette remise en concurrence interviendra lors de la survenance du besoin.

Les titulaires de l’accord-cadre devront obligatoirement déposer une offre à chaque remise en concurrence.

La remise en concurrence se fera dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation propre à chaque marché subséquent.

**Chaque marché subséquent pourra être découpé en tranches (ferme et optionnelles) selon le volume de travaux requis, nécessitant 2 ou plusieurs phases distinctes de réalisation.**

Article 6. Les termes non définis par l'accord-cadre

Les termes non définis par l'accord-cadre qui seront précisés dans les marchés subséquents, sans que cette liste soit limitative, sont :

* les remises spécifiques à la prestation (voir article 10.3),
* le découpage en tranches du marché si nécessaire,
* les délais de livraison ou d’exécution,
* les quantités,
* les livrables requis,

le cas échéant, les besoins se rattachant à l’objet de l’accord-cadre mais non définis dans ce dernier.

Article 7. Pièces contractuelles de l'accord-cadre et des marchés subséquents

7.1 Pièces particulières

Les pièces contractuelles sont les suivantes, par ordre de priorité décroissant :

**Accord cadre :**

* Le présent Accord cadre,
* Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
* Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
* Bordereau des Prix Unitaires plafonds (BPU),
* Sous-Détails des Prix plafonds (SDP),
* Le mémoire justificatif du titulaire remis à l’offre,
* SOPAQ général pour l’accord-cadre.

**Pièces types de marchés subséquents :**

* Règlement de Consultation (RC) pour les marchés subséquents
* Acte d’Engagement (AE) pour les marchés subséquents
* Détail Quantitatif Estimatif (DQE) pour les marchés subséquents
* Cahier des Clauses Particulières (CCP) pour les marchés subséquents
* Mémoire technique du titulaire explicitant les méthodes et moyens utilisés pour le marché subséquent
* PAQ pour les marchés subséquents (issu du SOPAQ de l’accord-cadre)

**Les pièces types des marchés subséquents seront adaptées le cas échéant en fonction des besoins spécifiques exprimés par le Maître d’Ouvrage.**

7.2 Pièces générales

Les versions en vigueur des différents documents ci-dessous :

* Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-PI) approuvé par l’arrêté du 16 Septembre 2009 et l’ensemble des textes qui l’ont modifié ;
* Le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicable aux marchés publics de travaux ;
* L’ensemble des normes techniques et référentiels s’appliquant à la conception et à la réalisation de travaux similaires.

Si le Titulaire décèle des contradictions ou des incohérences entre les divers documents techniques généraux, elle les signalera par écrit au maître d’ouvrage qui se réserve le droit de faire appel à un tiers expert. En tout état de cause, aucune démarche du titulaire ne saurait diminuer sa responsabilité ou l’en exonérer. Les pièces ci-avant ne sont pas jointes au dossier.

7.3 Documents non contractuels à caractère indicatif

* Les simulations de Détails Quantitatifs Estimatifs jointes à la proposition du titulaire.

Article 8. Durée de l’accord cadre et des marchés subséquents

8.1 Durée de l'accord-cadre - entrée en vigueur

La durée de l’accord-cadre est de **4 ans ferme** à compter de sa notification.

Pendant la durée de validité de l’accord-cadre, les titulaires seront consultés avec mise en concurrence pour la passation de marchés subséquents.

8.2 Durée des marchés subséquents

Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant la durée de validité de l’accord-cadre. Chaque marché subséquent précisera sa durée d’exécution.

Il est convenu qu’à l’issue de la période de validité de l’accord-cadre, les marchés subséquents devront être exécutés jusqu’à leur terme, aux conditions prévues contractuellement, même si l’exécution de ces marchés subséquents se prolongeait au-delà de cette période, dans des conditions qui ne méconnaissent pas l’obligation d’une remise en concurrence périodique des opérateurs économiques conformément à l’article 78-IV du décret N°2016-360 du 25 mars 2016.

Les délais d’exécution des marchés subséquents seront définis dans les pièces de chaque marché subséquent.

Article 9. Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu sans montant minimum ni montant maximum. En cas d'absence de commande, le titulaire de l’accord-cadre ne pourra donc prétendre à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

Le titulaire s’engage à exécuter les prestations aux prix maximum fixés dans l’accord-cadre dans le Bordereau des Prix Unitaires plafonds et le Sous-Détail des Prix plafonds.

Article 10. Prix de l’accord-cadre et des marchés subséquents

10.1 Prix des marchés subséquents

L’article 4 du CCAP donne les prescriptions sur les prix. Il est rappelé que les prix plafonds figurant au bordereau des prix unitaires (BPU) de l’offre de l’accord-cadre, forment le référentiel de prix des offres pour les marchés subséquents. Par conséquent, le titulaire s’engage à présenter à la CCPA, pour tout marché subséquent, des offres aussi avantageuses, en termes de prix et de qualité, que celles figurant dans leur offre qualificative, assorties d’un rabais selon la nature du marché subséquent (voir article 10.3 du présent accord-cadre).

Seules les éventuelles prestations non prévues et sans équivalent avec celles figurant dans l’offre qualificative pourront donner lieu à une tarification spécifique.

En cas de non-respect de cette obligation essentielle et déterminante, la CCPA, après avoir recueilli les observations du titulaire, se réserve le droit de résilier sans préavis ni indemnité la partie non exécutée du présent accord-cadre, par décision notifiée par lettre recommandée avec AR. Dans ce cas, l’article 12.4 du présent accord-cadre est applicable.

10.2 Forme des prix

L’accord cadre est traité à prix forfaitaires comme indiqués dans le bordereau des prix unitaires plafonds (BPU).

10.3 Remises spécifiques à chaque marché subséquent

Lors de chaque mise en concurrence relative à un marché subséquent, le titulaire s’engage à appliquer différents taux de remise. Ces taux de remise sont appliqués à chacun des prix plafonds de chaque famille de prix figurant dans le Bordereau des Prix Unitaires plafonds (BPU) selon le choix opéré par le titulaire lors de ladite mise en concurrence.

10.4 Contenu des prix

Les prix de l’accord-cadre et des marchés subséquents sont hors TVA.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels et sujétions du titulaire.

10.5 Suivi global des commandes par le Titulaire

Toutes les quantités commandées par la CCPA depuis le début d'exécution de l’accord-cadre seront cumulées par le titulaire.

Un état récapitulatif des commandes établies par la CCPA devra être systématiquement transmis par le titulaire au Responsable Grands Projets de la CCPA, au cours des quinze premiers jours suivant chaque trimestre d'exécution de l’accord-cadre.

Cet état récapitulatif sera constitué sous forme de tableau Excel :

* de la liste des commandes mentionnant leur date, leur numéro, leur libellé, leur montant HT calculé sur la base des prix plafonds du BPU, leur remise spécifique et leur montant HT remisé. Chaque marché subséquent sur la base de l’accord-cadre constitue une commande.
* d’un suivi des articles : présentation des quantités cumulées commandées par la CCPA depuis le début d'exécution de l’accord cadre en les regroupant par commande.

En l'absence de transmission de cet état récapitulatif dans le délai susvisé, le Titulaire encourt, sans que la CCPA ait à justifier d'un préjudice quelconque et sans mise en demeure préalable, une pénalité de 100€ HT par jour calendaire de retard.

Article 11. Assurances et attestations

11.1 Assurances

Le titulaire devra justifier annuellement au moyen d'une attestation portant mention de l'étendue de la garantie, au moment de la constitution, puis en cours d'exécution d'une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de responsabilité civile (RC) qu'il encoure vis-à-vis des tiers et de la CCPA en cas d'accident ou de tous dommages causés à l'occasion de l'exécution des marchés conclus sur la base du présent accord-cadre ainsi que d’une assurance garantissant la CCPA contre tous dommages mettant en cause sa responsabilité au titre des articles 1792 à 1792-4-3 du code civil.

Chaque attestation devra être remise dans le délai de 8 jours calendaires à compter de la notification de l'accord-cadre, puis dans les 8 jours suivant chaque date anniversaire de l’accord-cadre.

Les plafonds des garanties pour les dommages matériels et corporels doivent couvrir les risques que les activités du titulaire font courir à la CCPA et aux tiers.

11.2 Attestation relative à la lutte contre le travail dissimulé

Elle sera fournie semestriellement par le titulaire à compter de la notification de l’accord-cadre.

Article 12. Résiliation de l'accord-cadre et des marchés subséquents

12.1 Résiliation pour faute :

En cours d’exécution de l’accord-cadre, chaque partie pourra à tout moment résilier le présent accord-cadre en cas d’inexécution de l’une quelconque des obligations incombant à l’autre partie.

Au préalable, la partie lésée devra mettre en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception, la partie défaillante d’exécuter ses obligations, sous un délai minimum de quinze jours.

Si la mise en demeure est infructueuse à l’expiration du délai mentionné à l’alinéa précédent, la partie lésée pourra notifier à la partie défaillante la résiliation pour faute du présent accord-cadre par lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation interviendra sans indemnité de quelque nature que ce soit pour la partie défaillante et prendra effet dès réception de cette lettre.

La partie lésée se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts correspondant au préjudice réellement subi.

L’article 10.1 prévoit une clause de résiliation spécifique en cas de dépassement des prix plafonds de l’accord-cadre.

=> Exécution des prestations aux frais et risques du titulaire

Les dispositions de l’article 36 (36.1 à 36.4) du CCAG-PI s’appliquent aussi bien à l’accord-cadre qu’aux marchés subséquents qui en découlent.

12.2 Absences d’offres

La résiliation de l’accord-cadre et/ou des marchés subséquents pourra être prononcée en cas d’absence d’offres remises par le titulaire, lors des consultations lancées en vue de la conclusion de marchés subséquents.

**Il est expressément convenu entre les parties que, le titulaire de l’accord-cadre devra obligatoirement remettre une offre, à l’occasion de chaque consultation lancée en vue de la conclusion d’un marché subséquent.**

La CCPA, après avoir recueilli les observations du titulaire, se réserve le droit de résilier sans préavis ni indemnité le présent accord-cadre, par décision notifiée par lettre recommandée avec AR.

12.3 Nombre insuffisant de titulaires d’accords-cadres

Pendant la durée de l’accord-cadre, dans le cas où le titulaire du présent accord cadre demeurerait l’unique titulaire d’un tel accord, la CCPA aura la faculté de résilier le présent accord cadre par lettre recommandée avec accusé réception, en respectant un préavis d’un mois.

Cette résiliation prendra effet à l’expiration du préavis d’un mois susmentionné et interviendra sans aucune indemnité pour les parties.

12.4 Sort des marchés subséquents en cas de résiliation

Dans tous les cas de résiliation de l’accord-cadre, les marchés subséquents en cours d’exécution au jour de ladite résiliation devront être exécutés jusqu’à leur terme aux conditions prévues contractuellement.

Cependant, en cas de résiliation de l’accord-cadre pour faute du titulaire, la CCPA aura la faculté de résilier sans indemnité pour ce dernier, les marchés subséquents en cours.

Article 13. Litiges - Droit applicable

En cas de litiges entre les parties au contrat, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433 – Lyon Cedex 3.

La présente clause s'applique même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Le Droit français sera seul applicable au présent accord-cadre et aux marchés subséquents.

Article 14. Validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes s’avéraient, pour quelque raison que ce soit, invalides, illégales ou non applicables à quelque égard que ce soit, elles seront considérées comme non écrites et les autres stipulations des présentes n’en seront pas affectées. Les parties conviennent de remplacer les dispositions invalidées par des dispositions se rapprochant le plus de leur commune intention.

|  |  |
| --- | --- |
| À ....................., le…………………………..Signature du(des) titulaire(s) de l’accord-cadre**Pour le mandataire :**Nom et qualité du signataire :*Cachet de l'entreprise* | Est acceptée la présente offre pour valoir accord-cadre,À ....................., le…………………………..**Le pouvoir adjudicateur :** |

ANNEXE 1 : Modèle de marché subséquent

**Modèle de marché subséquent comprenant :**

* Acte d’Engagement (AE)
* Cahier des Clauses Particulières (CCP)
* Détail Quantitatif Estimatif (DQE)



**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DE LA PLAINE DE L’AIN**

**ACCORD-CADRE N°……….**

**Marché Subséquent N° ………..**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**1. OBJET DU MARCHE**

Le contrat qui est conclu avec le titulaire de l’accord-cadre n° ………, dont l'offre a été retenue par le "maître d'ouvrage public", ci-après :

MAITRE D'OUVRAGE : **Communauté de Communes de la Plaine de l’Ain – 143 Rue du Château – 01150 CHAZEY SUR AIN**

POUVOIR ADJUDICATEUR : **Monsieur le président de la CCPA dument habilité à signer le présent marché subséquent par délibération du Conseil Communautaire en date du 08/07/2014**

puis accepté par le "Pouvoir adjudicateur", est un marché de maîtrise d’œuvre ayant l'objet ci-après :

L’ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d’œuvre appartient à la catégorie des ouvrages de bâtiments neufs.

Le maître d’ouvrage envisage, conformément au programme et à l’enveloppe prévisionnelle, une opération ayant pour objet la réalisation de :

**MARCHE SUBSEQUENT N°…………….**

Le contenu et l’étendue de la mission de maîtrise d’œuvre sont définis dans le CCP.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois précédent la date limite de remise des offres (Mois M0 études).

Ordonnateur : **Monsieur le Président de la C.C.P.A.**

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de MEXIMIEUX

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics :

**Monsieur le Président de la C.C.P.A**

**2. CONTRACTANTS**

Je soussigné…………………………………………………………………..……………………… agissant en qualité de …………………………………………………………….

Au nom et pour le compte de la société :

Nom : …………………………………………………………………………………………………

Adresse : …………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………………………………..

Fax : …………………………………………………………….

Adresse mail : …………………………………………….@………………………………

N°SIRET :…………………………………………………………………….

En cas de groupement, l’entreprise désignée ci-dessus :

* Agit en tant que membre du groupement :
	+ Solidaire
	+ Conjoint
	+ Agit en tant que mandataire habilité à signée l’offre du groupement par l’ensemble de ces membres ayant signé le document d’habilitation
	+ Groupement solidaire
	+ Groupement conjoint
* Mandataire solidaire
* Mandataire non solidaire

Les autres membres du groupement sont indiqués dans l’annexe 1 jointe au présent document.

NOUS, cotraitants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales listées dans l’annexe 1 et désignées dans le marché sous le nom de "MAITRE D'OEUVRE".

et étant, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représenté par le mandataire du groupement dûment mandaté à cet effet.

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés,

après avoir produit toutes attestations prévues à l'article 46 du code des marchés publics,

affirmons, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons, ne tombe sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 Avril 1952.

nous engageons, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées dans le Cahier des Clauses Particulières, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de signature par nos soins du présent acte d'engagement.

ATTESTONS sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés en règle au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du Travail, ou des règles équivalentes dans les pays auxquels ils sont rattachés.

**3. OFFRE DE PRIX**

**3.1. Conditions générales de l'offre de prix**

a. est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m0 fixé

 en page 2 du présent document

b. résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération

c. comprend les éléments de mission de maîtrise d’œuvre définis dans le CCP.

**3.2. Calcul de la rémunération**

- ESQ - APS – APD – PRO – ACT - EXE études et EXE travaux – DET - OPC - AOR

Coût prévisionnel des travaux : …………………….€ HT.

Taux de rémunération : ………………………………………….

Forfait provisoire de rémunération :

Montant HT : ……………………………………………………..

Montant TVA : ……………………………………………………

Montant TTC : ……………………………………………………

Montant TTC en toutes lettres : ………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………

**3.3. Modalités de rémunération**

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions du C.C.A.P de l’accord-cadre N°…………. La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

**4. DELAIS D'EXECUTION**

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés sont les suivants :

* APS :
* APD :
* PRO :
* EXE :
* AOR/DOE :

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le C.C.A.P de l’accord-cadre N°…………..

**5. PAIEMENTS**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes mentionnés dans l’annexe 1, selon les répartitions jointes en annexe 2 (joindre le relevé d'identité bancaire de chacun).

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro : clé RIB :

- à : (voir RIB joint)

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro : clé RIB :

- à : (voir RIB joint)

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro : clé RIB :

- à : (voir RIB joint)

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro : clé RIB :

- à : (voir RIB joint)

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro : clé RIB :

- à : (voir RIB joint)

 Fait à ........................................, le

 en un seul original,

 Les contractants,

 (cachets et signatures)

 mention manuscrite "lu et approuvé"

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ................................................., le

Le pouvoir adjudicateur,

**ACCORD-CADRE N°…………. / MARCHE SUBSEQUENT N°………**

**ANNEXE I - MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES**

* Forfait de rémunération H.T. : €
* Taux de rémunération : %
* Coût prévisionnel des travaux H.T. : €

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Total** | **Répartition par cotraitant**  |  |
| **Eléments** | **% total** | **global HT** | **Part de** | **Part de** | **Part de** | **Part de**  | **Part de** | **Part de** | **TOTAL** |
|  ESQ |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  APS |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  APD |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  PRO |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  ACT |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  EXE |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  DET |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  AOR |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  OPC |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| TOTAL  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

 Signatures et cachets des cotraitants



**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DE LA PLAINE DE L’AIN**

**ACCORD-CADRE N°……….**

**Marché Subséquent N° ………..**

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)**

SOMMAIRE DU CCP

1. Présentation de l’opération concernée
2. Objectifs du maître d’ouvrage
3. Contraintes recensées
4. Références au programme d’opération
5. Définition des missions d’ingénierie propres à l’opération en référence au CCTP de l’accord-cadre
6. Livrables attendus
7. Planning de réalisation et délais requis



**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DE LA PLAINE DE L’AIN**

**ACCORD-CADRE N°……….**

**Marché Subséquent N° ………..**

**DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF (DQE)**

Coût d’objectif 2000 k€ HT < C0 ≤ 3000 k€ HT

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du Prix**  | **Code** | **Libellé du prix** | **Quantité** | **Unité** | **Prix Unitaire €HT** | **Montant €HT** |
| J2 | ESQ | Etudes d’Esquisse | 1 | Forfait | € | **€** |
| J3 | APS | Avant-projet sommaire | 1 | Forfait | € | **€** |
| J4 | APD | Avant-projet définitif (et PC) | 1 | Forfait | € | **€** |
| J5 | PRO | Etudes de Projet | 1 | Forfait | € | **€** |
| J6 | ACT | Assistance Contrat Travaux | 1 | Forfait | € | **€** |
| J8 | EXE | Etudes d'exécution | 1 | Forfait | € | **€** |
| J9 | DET | Direction de l'exécution des Travaux | 1 | Forfait | € | **€** |
| J10 | AOR | Assistance aux opérations de Réception | 1 | Forfait | € | **€** |
| J11 | OPC | Ordonnancement, Pilotage et Coordination | 1 | Forfait | € | **€** |
|  |  |  |  | **Total général HT** | **€** |
|  |  |  |  | **TVA 20%** | **€** |
|  |  |  |  | **Total général TTC** | **€** |

Annexe 2 : Modèle de bon de commande

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Résultat de recherche d'images pour "COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN" | ACCORD-CADRE N°…………… | Date d’émission : ……/……/…… |
| Titulaire : ……………….. |
| Bon de Commande N°…………………… |

*Objet du Bon de Commande :*

Le présent Bon de commande concerne les prestations de : ………………………….………………………….………………………….………………………….………………………….………………………….………………………….………………………….……………………

*Localisation* : ……………………….……………………….…………….………………………….…………

*Définition des prestations* : ………………………….………………………….…………………………

|  |  |
| --- | --- |
| Montant des prestations :  | ………………………€ HT (Valeur ………….) |
|  | Selon le DQE annexé au présent Bon de commande (sur la base des prix avec rabais du BPU de l’accord-cadre N° …………..) |

|  |  |
| --- | --- |
| Délai de réalisation :  | Les prestations devront être achevées au plus tard le : ……………………… |
|  | En cas de non-respect du délai ci-dessus, les clauses du CCAP de l’accord-cadre N° …………. s’appliquent. |

|  |  |
| --- | --- |
| Nature des prix :  | * Fermes
 |
| * Révisables
 |

|  |  |
| --- | --- |
| Fait à Chazey-sur AinLe Pouvoir adjudicateur de la CCPA*Signature* | Lu et approuvéBon pour exécutionLe titulaire de l’accord-cadre N°…………*Signature / Cachet* |